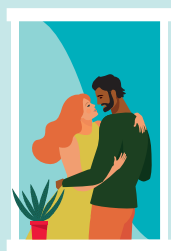
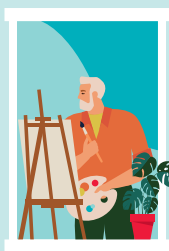
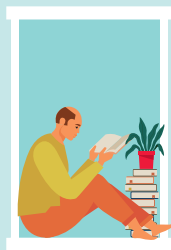
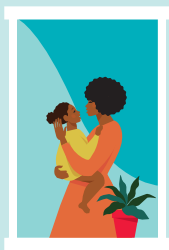




Le FSB- Sozialbonus

*Un habitat plus riche.
Des loyers équitables. Pour Fribourg.*



Le FSB-Sozialbonus

Notre mission consiste à proposer des **logements abordables** aux Fribourgeoises et Fribourgeois. Nous nous mobilisons : en construisant des appartements aux loyers abordables, en entretenant les structures héritées du passé et en développant de nouveaux logements. Les revenus locatifs y contribuent aussi. Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons créer des logements abordables et en préserver les prix modérés, ce dont vous profitez, vous aussi, en tant que locataires.

Le **FSB-Sozialbonus** donne pour la première fois la possibilité de prendre en compte votre situation de vie dans le calcul du prix du

loyer. Le conseil municipal veut ainsi alléger les charges des foyers à faibles revenus. Dans l'ajustement d'un loyer, le loyer hors charges d'un appartement FSB ne doit pas dépasser 30 % des revenus de votre foyer.

Pour l'examen de vos revenus et de l'ajustement du loyer, vous devez, en tant que locataire, présenter un **avis d'attribution d'allocation logement (Wohngeldbescheid)**. Vous n'en avez pas ? Ce dépliant vous apprendra comme l'obtenir pour pouvoir bénéficier du nouveau FSB-Sozialbonus.

Des loyers équitables – avantageux pour tout le monde.



- > Le FSB-Sozialbonus allège les charges des locataires à faibles revenus.
- > L'ajustement du loyer se calcule sur la base des revenus du foyer.
- > Pas d'augmentation du loyer pour les locataires qui dépensent plus de 30 % de leurs revenus pour le loyer.
- > Plus d'équité grâce au calcul personnalisé du loyer.



Atteignez votre objectif étape par étape.

Voici comment obtenir le FSB-Sozialbonus :

1^{re} étape



Lisez attentivement la lettre de FSB et **les informations** concernant le FSB-Sozialbonus.

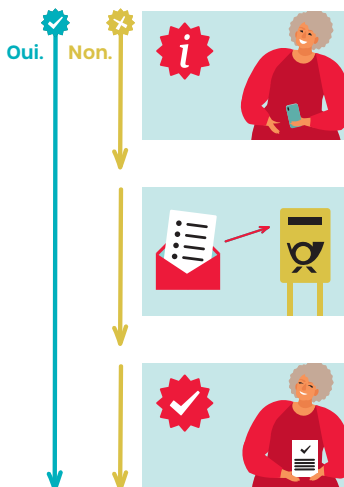
2^e étape



Vérifiez si un avis d'attribution d'allocation logement (**Wohngeldbescheid**) est déjà disponible.

 **Oui ?**  **Non ?**

3^e étape



Informez-vous sur le site de l'AfS – Amt für Soziales : www.freiburg.de/wohngeld

Montez le dossier de demande d'allocation logement et soumettez-le à l'AfS.

Vous recevrez votre avis d'attribution d'allocation logement (**Wohngeldbescheid**) par le courrier.

4^e étape



Veuillez transmettre votre avis d'attribution d'allocation logement (**Wohngeldbescheid**) à FSB pour examen.

5^e étape



Vous recevrez ensuite un courrier qui vous indiquera si vous pouvez bénéficier d'un ajustement de loyer et, le cas échéant, à quelle hauteur.

Vidéo explicative !



www.wohneninfreiburg.de/mieten/fsb-sozialbonus

Vous avez encore des questions ?

Contactez-nous :

Nous nous tenons avec plaisir à votre disposition par téléphone au 076 12 10 51 23 ou par courriel à l'adresse fsb-sozialbonus@fsb-fr.de

Vous rendre chez FSB

Freiburger Stadtbau GmbH
Am Karlsplatz 2
79098 Fribourg

FSB Mieterbüro Nordstadt
Tennenbacher Straße 37
79106 Fribourg
Tél. 076 12 10 57 00

FSB Mieterbüro Stühlinger
Wannerstraße 26b
79106 Fribourg
Tél. 076 12 10 57 30

FSB Mieterbüro Haslach
Laubenweg 1
79115 Fribourg
Tél. 076 12 10 57 20

FSB Mieterbüro Weingarten
Binzengrün 28
79114 Fribourg
Tél. 076 12 10 57 40

Vous rendre à l'AFS

Faites ici votre demande d'aide personnalisée au logement :

Amt für Soziales
Fahnenbergplatz 4
79098 Fribourg

Prendre rendez-vous au 076 12 01 54 80 ou par courriel à l'adresse wohngeld@stadt.freiburg.de

www.freiburger-stadtbau.de

